

Image not found or type unknown



Délai de demande de remboursement d'un trop versé par une caisse

Par **vivilon**, le **06/08/2008** à **10:35**

bonjour,

J'aimerais connaître le délai durant lequel une caisse de retraite peut me demander de rembourser un trop versé d'allocation retraite suite à une erreur de leur part dans le décompte de points retraite. Plus précisément, je perçois une allocation retraite depuis octobre 2005 et je reçois ce jour un courrier de la caisse de retraite me demandant un remboursement de 150 euros de trop perçu depuis cette date suite à une erreur de leur part dans leur décompte de points retraite.

Merci de votre réponse